

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF D'ILLE ET VILAINE

FEMINA CUP 35 – MATCH PLAY - les "PINK" VS les "BLUE"

Samedi 7 Octobre 2017 - Shot Gun 9h – RDV à 8h30 devant le club house

GOLF DE RENNES SAINT JACQUES

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne de l'année en cours. Les conditions particulières du règlement de l'épreuve priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Match Play ouvert aux joueuses des clubs d'Ille et Vilaine avec terrain qui seront réparties en 2 groupes les **PINK** (polo Rose) ET les **BLUE** (Polo Bleu) ...pour la photo si le temps ne permet pas de jouer en polo

Condition supplémentaire :

- l'index des joueuses des équipes devra être égal ou inférieur à 28 ou sera ramené à 28

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque club avec terrain pourra inscrire 8 joueuses maximum + 3 remplaçantes.

Le comité de l'épreuve répartira l'ensemble des joueuses en 2 groupes appelés les « PINK » et les «BLUE » pour les match-play du matin et constituera les paires pour le greensome de l'après-midi avec possibilité de remplacer trois des 8 joueuses du matin.

Chaque club aura des joueuses affectées dans l'un ou l'autre des 2 groupes afin d'équilibrer au mieux les index pour les match-play en brut.

Cependant, dans le cas où il serait difficile d'équilibrer les index pour certaines équipes, il sera pratiqué un match-play en net.

FORME DE JEU

La forme de jeu choisie est le **match-play «PINK» VS « BLUE »**

- match-play brut simple le matin sur 18 trous non prolongé en cas d'égalité
- match-play brut en greensome l'après-midi sur 9 trous prolongé en cas d'égalité

Les départs se feront des boules rouges.

Les équipières prendront le départ selon la liste des départs fournie par l'organisation et porteront un polo de la couleur de leur groupe Rose les « PINK» ou Bleu les « BLUES », ou tout signe distinctif de la couleur en cas de mauvais temps.

Le classement final sera établi en comptabilisant le résultat des matchs :

- 1 point par match gagné
- 0.5 point par match partagé
- 0 point par match perdu

En cas d'égalité à l'issue des matchs, chaque camp désignera une joueuse pour un play-off en mort soudaine.

ENGAGEMENT

Droit d'inscription par Club : 150 €

L'inscription des joueuses de chaque club devra parvenir au Comité départemental, par l'intermédiaire des Clubs participants, **le 1^{er} octobre au plus tard à l'adresse suivante : golfcd35@gmail.com**

Le règlement des droits d'inscriptions devra parvenir à la ligue de Bretagne au plus tard le 5 octobre 2017. (Chèque à l'ordre du Comité départemental de golf). **Les équipes ne seront acceptées qu'après réception du règlement.**